

L'essor du vivrier marchand : un contre-modèle aux marges du modèle ivoirien ?

Jean-Louis CHALÉARD

Introduction

Le modèle ivoirien s'est construit largement en dehors de toute référence à l'agriculture vivrière : il s'agit de promouvoir les cultures d'exportation qui doivent fournir les capitaux nécessaires au développement économique du pays (création d'infrastructures, industrialisation, etc.). La place centrale de l'économie de plantation dans ce modèle agro-exportateur a souvent fait oublier le rôle du « vivrier ». Ce secteur est perçu comme secondaire, voire archaïque, voué à l'autosubsistance, en marge de l'économie marchande. Cette vision a occulté en grande partie son évolution sous l'effet de la demande intérieure.

En effet, depuis les années cinquante, la Côte-d'Ivoire a connu une croissance urbaine accélérée : le pourcentage de citadins dans la population totale est passé de 3 % en 1940, à 15 % en 1958 et à plus de 50 % dans les années 1990. Cette croissance a provoqué un essor considérable des productions destinées aux villes, les cultures vivrières devenant de plus en plus des cultures marchandes.

La réponse paysanne a été facilitée par le fait que l'alimentation urbaine reste encore largement fondée sur la consommation de produits nationaux : banane plantain, manioc et igname qui constituent, avec le riz, l'élément de base des repas quotidiens ; légumes africains et riz local plus prisés que les produits d'importation, etc.

A première vue, cette agriculture vivrière marchande entre en rupture avec le modèle agro-exportateur au moins sur un point fondamental : celui de la destination de la production, totalement vouée au marché intérieur.

Dans ce contexte, elle échappe largement aux aléas du marché mondial (mais pas totalement, dans la mesure où il existe un commerce international de certains produits, comme le riz ou le maïs). En outre, elle est vivrière et marchande, c'est-à-dire qu'elle présente la double fonction de subvenir aux besoins des producteurs et de fournir des revenus grâce à la part commercialisée, les deux variant selon les types de cultures, les agriculteurs, le niveau des récoltes et l'état du marché, alors que la récolte des cultures d'exportation (café, cacao, coton, etc.) est intégralement vendue.

L'essor des cultures vivrières se présente-t-il pour autant comme un contre-modèle à l'agriculture exportatrice ? La réponse à cette question suppose une analyse des processus de développement de ces cultures et des conséquences qui en résultent à l'échelle nationale comme à l'échelle locale.

Deux exemples significatifs peuvent être pris pour analyser ce phénomène (figure 1). D'abord le département d'Agboville, où les cultures vivrières marchandes sont développées en réponse à la saturation foncière qui empêche d'étendre les plantations. Ensuite, dans un contexte social, économique et naturel très différent, le Nord-Est, grande région de production d'igname précoce pour Abidjan.

Les ventes pour les villes sont anciennes et des orientations commerciales attestées dès avant la colonisation (J.-P. Chauveau, J.-P. Dozon, J. Richard, 1981), inscrivant les mouvements récents dans le temps long de l'histoire. Toutefois, nous limiterons notre étude aux années d'après l'indépendance, période pendant laquelle s'est réalisée, pour l'essentiel, la croissance des marchés urbains. C'est donc pendant les années de forte expansion de l'économie de plantation que s'est développée une production destinée au marché intérieur, alors que le modèle agro-exportateur fonctionnait à plein. Cet essor est d'autant plus remarquable qu'il doit peu à l'action de l'État.

Le vivrier marchand et l'État

L'attitude de l'État ivoirien vis-à-vis des cultures vivrières est difficile à appréhender, car elle a évolué, parfois de façon contradictoire.

Les autorités ne se sont pas désintéressées du secteur vivrier, soulignant, maintes fois, l'importance qu'il fallait lui accorder. Le premier Plan décennal insiste, dès les années soixante, sur cet aspect : « Le problème vivrier, pour des raisons humanitaires, économiques et sociales, doit recevoir en priorité une solution »¹. Il s'agit à la fois d'assurer la nourriture des

1. Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, 1963, p. 137.

paysans ivoiriens et d'économiser des devises en réduisant les importations. A partir de 1980, dans le cadre du plan d'action de Lagos, est lancé le mot d'ordre d'autosuffisance alimentaire. Un secrétariat d'État aux cultures vivrières est créé, qui devient, en 1984, ministère du Développement rural, pour être supprimé en 1988.

Toutefois, en dépit des discours officiels, la promotion des cultures vivrières est restée limitée. En outre, une « représentation archaïsante » (J.-P. Chauveau, 1985, p. 314) du système de production vivrier, présenté comme « traditionnel » et faisant obstacle au changement, a conduit au choix de politiques en rupture avec l'agriculture paysanne qui ont largement échoué.

La principale opération a concerné le riz, développé à partir des années soixante, et surtout après la création de la SODERIZ, au début des années soixante-dix. Celle-ci s'est appuyée sur la mise en place de périmètres irrigués, un réseau dense d'encadreurs et un relèvement important des prix à la production (qui passent de 28 F CFA à 65 F CFA bord champ en mars 1974). Mais à la suite de l'échec de la SODERIZ et de sa dissolution en 1977, l'action s'est considérablement réduite². Le mode de développement choisi par l'État était fondé sur des techniques minutieuses, exigeant l'utilisation élevée d'intrants coûteux, opposées aux méthodes extensives de l'agriculture pluviale pratiquée par les paysans. Le bilan limité de l'action en faveur d'une production rizicole encadrée intensive se lit dans la faiblesse des superficies en riz irriguées : celles-ci couvrent moins de 5 % des surfaces ensemencées en riz en 1985-86³.

En dehors du riz, seuls les fruits et légumes (dans le cadre de l'action de la SODEFEL⁴), et quelques opérations localisées (comme le manioc dans la région de Toumodi) ont reçu un appui, sans que les résultats soient plus probants ou les superficies concernées plus importantes.

Témoin du faible investissement de l'État, la part réduite du Budget Spécial d'Investissement et d'Équipement (BSIE) consacrée aux cultures vivrières⁵. Moins de 7 % et souvent moins de 3 % du budget sont affectés directement aux productions alimentaires entre 1967 et 1990, et, sauf années exceptionnelles où les crédits pour le riz sont élevés, comme 1969 ou 1974, moins de 20 % des dépenses sont consacrées au développement

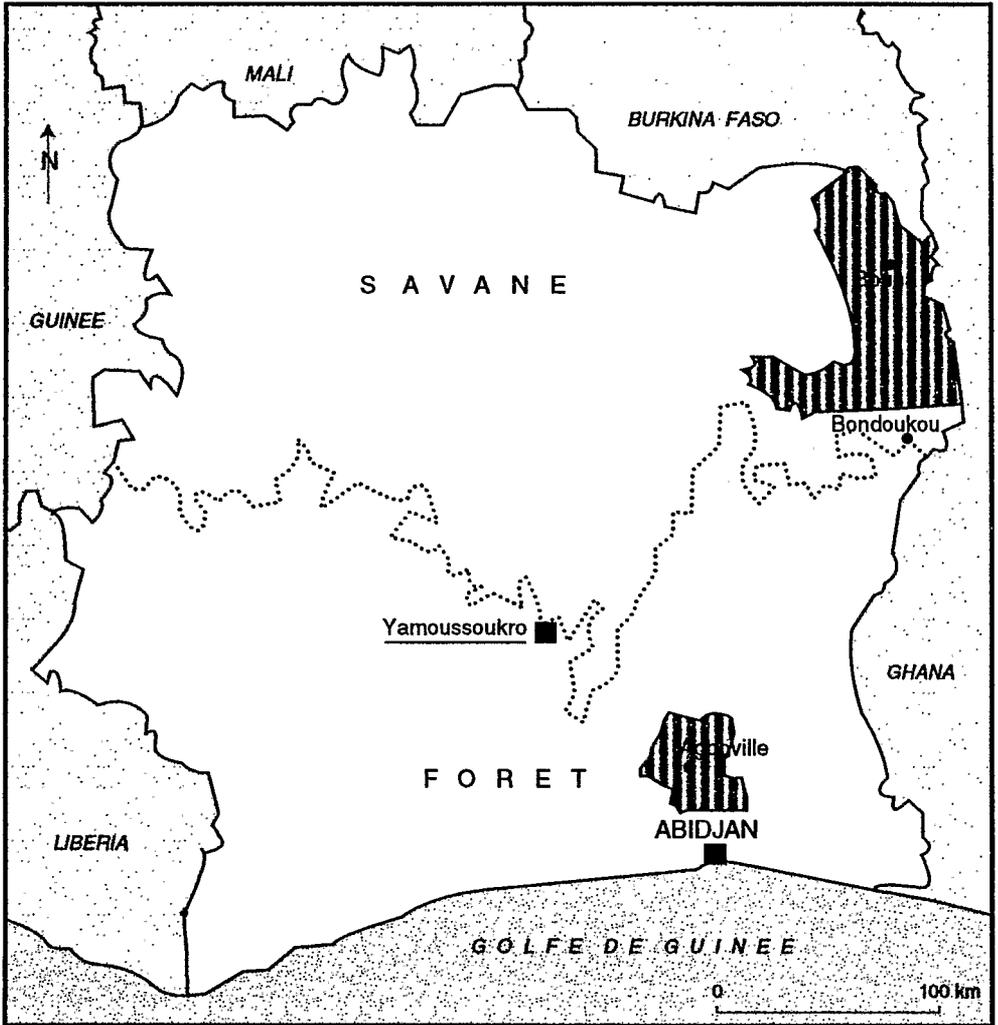
2. Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, 1963, p. 137.

3. SODERIZ : Société de développement de la riziculture. Pour plus de détails sur la SODERIZ cf. A Sawadogo, 1977. Sur son échec final : J.-P. Dozon, 1979. Voir également : R.D. Hirsch, 1984, G. Frelastre, 1980, J.-L. Chaléard, 1994.

3. Source : Ministère de l'Agriculture, direction des Statistiques agricoles.

4. SODEFEL : Société de développement des fruits et légumes.

5. Le BSIE donne le montant des autorisations de programme et des prévisions d'emplois des sommes affectées aux principaux secteurs de l'économie. Même s'il convient de l'utiliser avec prudence, cette source permet d'évaluer la part des dépenses consacrées aux cultures vivrières.



Région d'enquête



Métropole

Yamoussoukro Capitale



Limite forêt - savane



• Chef-Lieu de Préfecture

Figure 1

Localisation des régions étudiées

agricole. Dans l'ensemble même, la part dévolue aux cultures vivrières s'amenuise plus ou moins régulièrement, après avoir atteint un maximum en 1969. Et l'effondrement des recettes budgétaires durant la décennie 1980 fait que les investissements, en francs courants, sont à peine supérieurs en fin de période à ce qu'ils étaient à la fin des années soixante⁶. Certes, il convient d'ajouter à ces dépenses celles qui sont affectées à des opérations d'intérêt général et aux grands projets d'aménagement. Mais, généralement, les sommes allouées à de nombreux secteurs, comme la vulgarisation ou la recherche, sont destinées en priorité aux cultures industrielles. Dans les années 1970, la part du budget des sociétés de développement régional consacrée aux cultures vivrières est souvent faible : moins de 1 % dans le cas de l'ARSO. Dans les années 1980, les projets de développement régionaux intègrent la promotion des cultures vivrières. Mais le projet Centre-Ouest est orienté en priorité vers les cultures d'exportation, et le projet Nord-Est, lancé en 1980, se tourne en 1985 vers la diffusion de la culture du coton. Il faut attendre la fin des années quatre-vingt avec le projet soja, auxquels sont associés le riz et secondairement le maïs et l'igname, pour que la part des cultures vivrières reprenne de l'importance. Mais alors, la réduction des budgets liés à la crise limite le montant des investissements globaux.

Surtout, à partir de la fin des années soixante-dix, le gouvernement se lance dans une politique d'importation du riz accompagnée d'un faible prix de vente au consommateur, qui va directement à l'encontre de la promotion d'une production nationale, en limitant ainsi la quantité des denrées que les paysans peuvent commercialiser et la rémunération qu'ils peuvent en tirer.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la politique des autorités. L'écoulement de riz importé à bas prix en ville assure la paix sociale. L'importation de cette céréale fournit, par le jeu des taxes, des recettes considérables à l'État (J. Roch, 1987), que ne procure pas le secteur vivrier intérieur, dont le contrôle échappe en grande partie à la puissance publique, après l'échec de la SODERIZ et, dans le domaine commercial, celui d'AGRIPAC (société chargée de commercialiser les produits vivriers). En outre, le gouvernement, dans le cadre d'un modèle tourné vers l'extérieur, profite des bas prix céréaliers sur le marché mondial et des différences de cours avec les productions nationales : au début des années 1980, l'achat à l'extérieur de 300 000 t de riz coûtent 40 milliards de F CFA, tandis que la vente de 300 000 t de cacao en rapportent 315 (M. Bono, 1984, p. 157).

En fait, l'essor d'une production vivrière destinée aux villes est principalement le fruit d'initiatives paysannes, en dehors de toute aide de

6. En 1986 et 1987, le montant des sommes affectées aux cultures vivrières dans le BSIE (moins de 1 milliard de F CFA par an) est même inférieur à celui de 1968 et 1969.

l'État, mis à part quelques réalisations ponctuelles. L'exemple du département d'Agboville va nous permettre d'en analyser les aspects en zone forestière.

Déclin de l'économie de plantation et reconversions vivrières en zone forestière : l'exemple du département d'Agboville

Le département d'Agboville, pays des Abé, situé dans le sud-est du pays, est un de ceux où les ventes de vivres progressent de façon spectaculaire depuis les années 1970. Après avoir connu très tôt un développement important de l'agriculture arbustive marchande, il a vu ses productions de café et de cacao stagner dès les années 1960, en relation avec une saturation foncière précoce qui empêchait d'étendre les plantations. Ce blocage, lié à la fin des espaces disponibles à défricher, est survenu ici bien avant de se généraliser à l'ensemble de la Côte-d'Ivoire forestière. La proximité d'Abidjan, la présence d'Agboville et de plusieurs bourgs importants dans le département ont stimulé la demande, favorisant une reconversion partielle vers les productions vivrières marchandes. Ainsi, il permet d'observer le passage d'une agriculture fondée sur l'arboriculture d'exportation caféière et cacaoyère à une agriculture destinée aux villes.

Un cas exemplaire : Adomonkro

Le village d'Adomonkro, situé dans le nord-est du département, à proximité de Rubino, sous-préfecture et centre commercial important, siège d'une gare sur la voie ferrée, est à bien des égards représentatif des difficultés de l'économie de plantation et des possibilités de reconversion qui s'ouvrent à l'agriculture dans le sud-est de la Côte-d'Ivoire.

Adomonkro a été fondé avant la Seconde Guerre mondiale par des autochtones originaires du village voisin d'Amangbeu, dans un secteur inhabité du département. Ceux-ci créent les premiers vergers de caféiers et de cacaoyers dès la fin des années 1930. Mais le véritable démarrage de l'économie de plantation date des années cinquante avec l'arrivée massive de Baoulé. Ces derniers obtiennent des terres des Abé et s'installent en grand nombre. Les créations de plantations sont importantes entre 1955 et 1965 : ces années correspondent au maximum de la vague migratoire et à une accélération des défrichements, due autant aux cours élevés du café qu'au désir des immigrants, avec le slogan « la terre appartient à celui qui

la cultive » lancé après l'indépendance, de s'approprier le maximum de terre. Ensuite, le mouvement se ralentit, à cause de la disparition progressive des espaces libres : seuls les Dioula qui achètent alors des forêts et les Abé, maîtres traditionnels du sol, étendent encore leurs vergers.

Jusque vers 1970, les planteurs pratiquent un système de production qui associe cultures vivrières et cultures d'exportation. Chaque année, l'exploitant défriche une parcelle de forêt dans laquelle il sème et plante des cultures vivrières parmi lesquelles dominent la banane plantain, et, chez les Baoulé, l'igname. En grandissant, ces plantes servent d'ombrage aux jeunes pieds de caféiers et de cacaoyers mis en terre en même temps ou l'année suivante. Au bout de trois ou quatre ans, les cultures vivrières cèdent progressivement la place aux arbustes qui entrent en rapport. Ce système permet d'accroître les productions commerciales. En outre, il assure une extension des plantations arbustives, c'est-à-dire, dans un pays sans cadastre où l'arbre est le seul véritable marqueur de propriété, un accroissement du domaine foncier de l'exploitant.

Mais à partir des années 1970, les défrichements se réduisent et le système entre en crise. Cette dernière se manifeste par une stagnation de la production commerciale, car le verger vieillit et les rendements diminuent (souvent moins de 200 kg/ha de café), et par un déclin des cultures vivrières associées (banane plantain, igname). Pour relayer une production alimentaire déficiente, les planteurs se mettent à cultiver du maïs et du riz dans les bas-fonds impropres aux plantations arbustives. Au début des années quatre-vingt, alors que des sécheresses font chuter l'ensemble des récoltes, le village est en situation difficile. C'est à partir de ce moment-là que des éléments de renouveau apparaissent.

Jusqu'à là les ventes de vivres étaient faibles : dans les années soixante, en raison de l'enclavement du village, la production était peu commercialisée. A partir du milieu des années soixante-dix, le déclin des récoltes n'autorise que des ventes limitées. Ainsi, en 1975-76, les cultures vivrières représentent moins de 5 % des revenus des exploitations.

Mais, dans les années quatre-vingt, trois séries de facteurs vont permettre l'essor de cultures destinées aux villes. D'abord, avec la croissance urbaine, les marchés connaissent une expansion spectaculaire, notamment Abidjan, qui dépasse deux millions d'habitants en 1990. En outre, les liaisons routières s'améliorent : l'axe Agboville-Abidjan est goudronné ; la piste qui relie Adomonkro à Rubino est refaite. Enfin, en 1983, la sécheresse, qui réduit toutes les récoltes autour d'Abidjan, conduit les commerçants à prospecter de nouveaux lieux de ravitaillement : des acheteurs viennent pour la première fois à Adomonkro, où le prix du manioc double en quatre mois.

Dès lors, les cultures vivrières s'étendent pour répondre aux besoins du marché. De nouvelles spéculations apparaissent, comme les cultures maraîchères. Les superficies vivrières doublent entre 1976 et 1989, tandis

que des caféières âgées sont abandonnées. A la fin des années quatre-vingt, des Abé, qui défrichent des forêts classées, ainsi que des Baoulé, qui achètent des forêts hors du village, entreprennent un mouvement d'extension des plantations de cacaoyers, mais sur un mode mineur (ni les superficies ni l'effectif de planteurs concernés ne sont importants) et en donnant à leur système de production des infléchissements : les densités de pieds de banane plantés à l'hectare par exemple sont élevées, afin d'obtenir une production abondante, qui est commercialisée. Alors que les recettes tirées du café-cacao diminuent entre 1976 et 1989 (- 3,2 % par an), celles d'origine vivrière progressent fortement (+ 13,5 % par an) et permettent au revenu agricole brut par exploitation d'augmenter lentement (+ 2,0 % par an). En 1988-89, les recettes vivrières fournissent 27 % des revenus agricoles bruts des villageois, et plus du tiers des revenus agricoles nets (frais, notamment de main-d'œuvre, déduits).

Après la flambée de 1983, les prix ont certes fortement baissé, et les commerçants sont venus plus épisodiquement. D'autant que le village est moins bien placé que d'autres secteurs du département (comme la sous-préfecture d'Azaguié, où les prix du manioc sont 30 à 50 % plus élevés), mais les producteurs se sont organisés. Les femmes vendent des quantités importantes de banane, d'igname, de légumes, chaque semaine, sur le marché de Rubino, à des commerçantes d'Abidjan. Des villageoises se rendent également régulièrement dans la métropole, où elles négocient leur production et des denrées qu'elles ont achetées au village, devenant à leur tour marchandes. Enfin, certaines productrices fabriquent de l'attiéké, sorte de couscous de manioc, qu'elles écoulent dans les villages voisins ou à Rubino, valorisant la production locale de manioc.

Cette évolution doit peu à l'action directe de l'État. Tout au plus, les planteurs adoptent les nouvelles variétés issues de la recherche (riz, maïs, igname florido). Elle a été rendue possible par la venue de commerçants qui ont suscité, par leurs achats, la production vivrière. Elle a été poursuivie et amplifiée par les agriculteurs eux-mêmes, qui prennent en charge une partie de la commercialisation.

Au début des années 1990, les villageois ont subi de plein fouet, comme tous les planteurs, l'effondrement des cours du café et du cacao. Le village, plus producteur de café que de cacao, pour des raisons pédo-logiques, a été peu touché en 1988-89, le café ayant été vendu 200 F CFA/kg. Mais la crise a été violente à partir de 1990 : ainsi, le café en cerise est acheté à moins de 30 F CFA/kg en 1990-91 et 1991-92, pas totalement et tardivement en 1992-93, à des prix encore bas en 1993-94, en dépit d'une légère remontée (40 F CFA/kg en cerise, 120 F CFA/kg décortiqué, chez les planteurs enquêtés).

Les revenus tirés des cultures d'exportation s'effondrent, d'autant que le café, dont la récolte demande beaucoup de travail, devient peu rentable à produire. En revanche, le prix des denrées vivrières, au-delà de fortes

variations hebdomadaires ou mensuelles, ne baissent pas : la banane plantain, par exemple, est achetée en moyenne entre 25 et 27 F CFA/kg à Rubino, entre novembre et février, aussi bien en 1988-89 qu'en 1989-90 ou qu'en 1992-93⁷. Les revenus tirés des denrées vivrières, s'ils évoluent en fonction des récoltes, des conditions de ventes très variables d'un jour à l'autre, ne diminuent pas de façon significative. Ainsi, A. Yao, grand planteur et gros producteur de vivres, qui vendait pour plus d'un million de F CFA de café-cacao en 1988, voit le montant des recettes tomber à moins de 400 000 FCFA en 1992-93. En revanche, les ventes de produits alimentaires restent à un niveau constant, au-dessus de 500 000 FCFA. Les planteurs se différencient alors fortement selon la part des vivres dans les revenus de l'exploitation : ceux qui comptaient surtout sur les cultures d'exportation ne peuvent plus faire face à certaines charges, alors que les autres (qui vendent pour plus de 150 000 voire plus de 200 000 FCFA de denrées alimentaires par an) s'en sortent mieux. En témoigne l'évolution des dépenses scolaires qui, chez les plus gros producteurs de vivres, après avoir baissé, retrouvent en 1992, leur niveau de 1988, la rentrée des classes, en octobre, étant en général financée par des ventes de denrées alimentaires, alors que chez beaucoup de planteurs, elles restent à un niveau inférieur à la période d'avant 1989.

Toutefois, au sein de l'exploitation, le poids économique des différents membres évolue. L'essentiel des ventes est réalisé par les épouses. Avec l'effondrement des prix du café et du cacao, leur rôle dans les revenus de l'exploitation augmente. Ainsi, chez A. Yao, planteur baoulé, les bénéfices provenant de l'igname reviennent au mari, mais ceux des autres ventes restent à ses épouses. L'évolution des ressources monétaires se traduit par une participation croissante des femmes à certains frais (rentrée scolaire), par les dons qu'elles font à leur mari en cours d'année, alors qu'avant 1989, c'est l'époux qui leur faisait des cadeaux importants ou des dons, au moment de la traite.

Diversité des situations

A l'échelle du département, Adomonkro ne constitue pas un cas moyen, mais un cas intermédiaire, dans la reconversion vivrière.

A la périphérie du département, où subsistent encore des forêts, des planteurs associent sur des défrichements renouvelés chaque année des cultures vivrières et des jeunes plantations, qui fournissent de grandes quantités de vivres pour la vente. C'est le cas, par exemple, à Gboto, au nord-est du département, aux confins des pays agni, akyé et abé, dans une

7. Données établies à partir du suivi des ventes quotidiennes de 4 exploitations d'Adomonkro pour les périodes concernées.

zone restée longtemps vide et préservée par l'administration. La production vivrière est abondante, stimulée par la présence d'un marché actif à Attobrou et la venue de commerçants, car les planteurs densifient les parcelles de vivres les premières années (notamment en pieds de banane plantain). L'effondrement des cours du cacao a eu des effets graves dans la mesure où les ventes de vivres représentent moins de 10 % des revenus des exploitations ; mais leur niveau élevé (plus de 100 000 FCFA/an par exploitation), dans des unités de production en général grandes (plus de 10 ha en moyenne), a permis de préserver un revenu minimum.

Dans la sous-préfecture d'Azaguié, au sud du département, la saturation foncière précoce a entraîné dans les années soixante, avec l'aide de l'État, le développement d'une agriculture d'exportation intensive fondée sur la culture de la banane poyo. Les soins exigés par la plante, la politique de qualité menée par les autorités durant la décennie 1970, les capitaux nécessaires pour la production (pour payer les intrants) font que cette culture a largement décliné chez les petits planteurs et qu'elle a été relayée par les produits vivriers, dont les prix sont élevés ici (on est aux portes d'Abidjan). Certains producteurs associent au sein de l'exploitation le manioc, produit sur les pentes et les plateaux, et la banane poyo qui est cultivée dans les bas-fonds. D'autres développent des cultures maraîchères qui parfois prennent sa place dans les fonds de vallées. Les légumes sont vendus par les producteurs au marché du Plateau, à Abidjan, ou collectés par des commerçantes qui les revendent au marché de gros d'Adjamé-Roxy. Le manioc est acheté par des grossistes abidjanais ou transformé par les productrices en attiéké et écoulé sur le marché d'Azaguié-Gare.

Les revenus tirés des ventes de vivres sont élevés : plus de 300 000 F CFA en moyenne, chez les 27 exploitants enquêtés en 1988-89, et plus d'un million chez deux d'entre eux (dont l'un a vendu 80 t de manioc). Ils profitent relativement plus aux hommes qu'aux femmes, contrairement à ce qui a été observé à Adomkro : les chefs d'exploitation, qui, pour leur majorité, ont abandonné la culture du café et du cacao depuis de nombreuses années, ont orienté nettement leur production vers les cultures vivrières marchandes. Dans ce contexte, les difficultés des planteurs ne se sont pas aggravées de façon significative ces dernières années.

Le développement des productions pour le marché urbain paraît ainsi largement lié à la croissance de la demande des villes locales et surtout d'Abidjan : dans les années quatre-vingt, le département d'Agboville entre dans la ceinture d'approvisionnement de la métropole ivoirienne. L'existence d'un réseau de marchés déjà ancien, avec des pôles actifs comme Rubino, a favorisé l'action des commerçants qui rencontrent là des agriculteurs. On retrouve quelques-uns de ces phénomènes à l'origine de la production vivrière marchande du Nord-Est.

La mise en place d'une agriculture vivrière marchande dans le Nord-Est

Le Nord-Est, contrairement au Sud-Est, n'est pas une région d'économie de plantation, ni même une zone où les cultures d'exportation ont été diffusées : le coton n'y était pratiquement pas cultivé jusqu'à une date récente ; il a fallu attendre 1985 pour que la CIDT (Compagnie Ivoirienne pour le Développement des fibres Textiles), dans le cadre d'une opération de développement régional, y vulgarise cette culture.

En revanche, le Nord-Est est une grande zone de production de denrées vivrières, notamment l'igname précoce qui fait sa réputation. Cette igname, dite « de Bondoukou », est la plus appréciée et aussi la plus chère, sur les marchés d'Abidjan. La région est éloignée de la métropole ivoirienne (plus de 400 km), mais le prix de la marchandise lui permet de supporter les coûts de transport. L'aire de production principale se situe au nord de Bondoukou, dans une zone peuplée de Koulango autochtones et de Lobi qui, à partir du Burkina Faso, effectuent depuis le début du siècle un lent mouvement de migration vers le sud (G. Savonnet, 1985).

L'igname des Lobi

La production d'igname précoce est d'abord le fait des Lobi. Il s'agit là d'un phénomène récent. En effet, l'igname tient une place secondaire dans les systèmes de production anciens lobi. Les denrées valorisées et consommées en priorité sont les produits sacrés dits « amers » (appelés *daka*), tel le sorgho, qui ne peuvent faire l'objet de vente que de la part des chefs de maisonnes après observance de rites désacralisateurs. L'igname appartient à la catégorie des produits « froids » (*uye*), moins prisés, mais qui peuvent être commercialisés sans restriction. Peu consommée, ne faisant l'objet d'aucun interdit susceptible d'entraver sa vente, l'igname précoce a pu devenir une grande production marchande, et, chez les jeunes, un puissant moyen d'émancipation par les revenus qu'elle procure.

Les Koulango, qui s'intéressent essentiellement à l'igname tardive, dont ils sont grands consommateurs, sont des agriculteurs moins entrepreneurs. Les superficies qu'ils cultivent sont inférieures d'un tiers en moyenne à celles des Lobi. Leurs ventes en produits vivriers sont réduites. Cette situation peut paraître étonnante si on songe que les Koulango de la région de Nassian, par exemple, étaient connus à la fin du XIX^e siècle pour leurs ventes de denrées alimentaires. Mais la conquête française a ruiné le système de production koulango, fondé sur l'utilisation d'une main-d'œuvre servile (J.-L. Boutillier, 1971) ; en outre, pendant la période colo-

niale, les autochtones ont vécu de leur rôle d'intermédiaire entre les colons et les migrants lobi, ce qui les a conduits à porter moins d'intérêt à la production agricole ; enfin, un déclin démographique prononcé (J.-L. Boutillier, 1993) et l'exode vers les villes ou les plantations du Sud nuisent à la mobilisation d'une force de travail suffisante.

Par ailleurs, la place de l'igname précoce dans les systèmes de production varie également selon la situation géographique. Une différence zonale apparaît, fondée à la fois sur les variations des données climatiques et sur l'ancienneté de l'occupation du sol. Dans les confins septentrionaux, de climat plus sec et pénétrés précocement par la colonisation lobi, les exploitants ne tirent que des revenus modestes de l'agriculture vivrière. Au contraire, au sud de Bouna, dans la zone située entre les rivières Kolodio et Binéda, autrefois vide, et où l'administration a créé de toutes pièces des villages lobi à partir de 1968, les revenus vivriers peuvent dépasser, dans les plus grandes exploitations, un million de F CFA, 75 à 80 % des revenus provenant de la vente de l'igname. Plus au sud encore, aux confins des départements de Bouna et de Bondoukou, depuis les années 1970 se développent une production importante, avec l'arrivée de migrants lobi.

Les Lobi plantent la première année, sur défriche, l'igname précoce, suivie par deux ou trois récoltes de céréales, puis, quand les rendements déclinent, ils ouvrent de nouveaux champs, abandonnant à la jachère un sol appauvri en éléments fertiles. Ce système suppose que l'on possède en permanence des terres nouvelles à défricher et explique l'incessante dérive des Lobi vers le sud. Les terres de la partie nord du département de Bouna sont aujourd'hui largement épuisées par des années de cultures extensives. Déjà, la zone entre Kolodio et Binéda n'est plus une terre d'accueil tant les champs deviennent éloignés des villages (parfois plus de 20 km) et l'évacuation des produits difficiles. Depuis les années 1970 les Lobi, poursuivant leur marche vers le sud, peuplent les savanes arborées et les forêts sèches du nord du département de Bondoukou, territoire koulango très peu peuplé à leur arrivée. C'est sur ce front pionnier que l'on trouve, en 1990, les localités qui commercialisent le plus d'igname et les plus gros producteurs. Et alors que dans le nord du département de Bouna ou chez les Koulango de Nassian, les paysans intensifient leur agriculture par l'introduction du coton, ici les Lobi pratiquent toujours leur système extensif fondé sur la culture de l'igname précoce⁸.

8. L'introduction du coton permet un allongement de la durée de mise en valeur du sol. Elle est le résultat d'une intensification des techniques au sens où la culture va de pair avec une augmentation du travail et de l'utilisation d'intrants (engrais, produits phytosanitaires, etc.) par unité de surface. A l'inverse, le système lobi est extensif au sens où il fait reposer l'accroissement de la production sur une extension des superficies cultivées avec une quantité de travail par unité de surface limitée (et une utilisation d'intrants très faible ou nulle).

C'est que cette culture rémunère beaucoup mieux la journée de travail que les autres : plus de 2 000 F CFA chez des producteurs lobi enquêtés, en 1989-90, contre moins de 1 000 F CFA pour le riz ou le coton par exemple. Aussi, tant qu'il subsiste des terres à défricher dans la région, la dynamique lobi et la croissance de la production ne trouveront de limites que dans les entraves rencontrées par la commercialisation et la capacité d'absorption des marchés.

Le rôle de l'organisation marchande

Le succès de l'igname lobi est inséparable de l'organisation marchande. Dans les décennies 1960 et surtout 1970, ce sont les commerçants dioula des villes locales qui sont venus acheter la production des Lobi et les ont incités à produire. Dans les zones pionnières grosses productrices s'est rapidement créé un réseau de marchés où les paysans écoulent leurs récoltes. Dans le nord du département de Bondoukou, par exemple, Flakiédougou, gros bourg né de sa fonction commerciale, à partir d'un campement peul fondé en 1974, joue un rôle central dans le commerce des vivres. Le jeudi, jour de marché, les Lobi viennent vendre aux commerçants, en majorité venus de Bondoukou, secondairement de Bouna et d'Abidjan, divers produits : céréales, légumes, igname. En outre, Flakiédougou sert de centre de groupage aux négociants qui circulent dans les villages à la recherche d'ignames qu'ils rassemblent ici avant de les expédier sur les villes. Toutefois, la majorité de la production vendue ne suit pas ce circuit. Les commerçants officiant dans la région sont souvent jeunes, de faible envergure et centrent plutôt leur activité sur les céréales. Le négoce de l'igname est dans l'ensemble délaissé par les grands marchands de Bondoukou qui le jugent peu rémunérateur et trop aléatoire. Dans les années quatre-vingt, ils lui préfèrent le commerce du cacao et du café dont les marges sont fixes et garanties par l'État, voire celui du karité et celui de l'anacarde qui répondent à des contrats passés avec de grandes maisons de commerce étrangères. Il est vrai que la vente directe sur les marchés urbains donne des résultats inégaux puisque, avec des frais identiques, le prix de vente du kilogramme d'igname précoce à Abidjan varie du simple au triple entre juillet et décembre. Si le voyage peut être exceptionnellement intéressant en période de pénurie (en général en début de campagne : juillet-août), en période de pleine production, il arrive que les cours s'effondrent à la suite d'arrivages importants, les grossistes réceptionnaires s'entendant au besoin pour faire baisser les prix.

Ce sont donc les Lobi qui, transposant sur le plan commercial leur dynamisme agraire, acheminent la plus forte part de la production sur les centres urbains. Ils se groupent à plusieurs, louent aux transporteurs de Bondoukou des camions et expédient leur récolte sur Abidjan, sous la

conduite de l'un des leurs ou d'un jeune scolarisé qui connaît la ville et se chargera de négocier le chargement. Les ventes des producteurs ont pris une grande importance durant la décennie 1980 en raison de la croissance de la demande. Mais, même si le voyage peut être exceptionnellement fructueux, c'est avant tout l'assurance d'un débouché qui le justifie et conduit les paysans lobi à en assumer les risques et à pallier les carences de l'appareil commercial.

Cependant, à l'intérieur de la zone, les inégalités sont grandes. Le Nord-Est souffre dans l'ensemble du mauvais état des pistes. Aussi, les localités situées sur les axes principaux reçoivent-elles plus souvent la visite de commerçants et trouvent-elles plus facilement et pour moins cher des camions à louer, que les localités enclavées, reliées par des pistes difficilement praticables aux axes goudronnés. Ainsi, les années de forte production, les paysans des villages à l'écart n'arrivent pas à vendre leur récolte, qui pourrit dans les champs. A l'inverse, les producteurs situés le long des grands axes du département de Bondoukou, profitant des facilités d'évacuation, font des bénéfices substantiels. A Kpamidouo, par exemple, village proche de Flakiédougou, plusieurs exploitants ont vendu en 1989 pour plus d'un million de F CFA d'igname à Abidjan. Les années suivantes, les revenus ont fluctué au gré des récoltes, mais peu en fonction des cours. D'une façon générale, les prix de vente varient plus pendant l'année et selon le type de commercialisation, que d'une année sur l'autre : ainsi, l'igname *kponan* est achetée bord champ en moyenne entre 55 et 65 F CFA en novembre-décembre, entre 1985 et 1990 ; mais certains paysans vendent leur production à plus de 150 F CFA/kg en juillet à Abidjan, soit, plus de 120 F CFA/kg, frais déduits.

La grande différence avec le département d'Agboville est qu'ici la production vivrière n'est pas venue relayer une culture d'exportation déclinante mais a fourni aux paysans de la région une source de revenus dont ils ne disposaient pas. Par ailleurs, la commercialisation de l'igname précocée est entièrement contrôlée par les hommes. Toutefois, les femmes tirent des revenus de la mise sur le marché de denrées secondaires, et surtout de la fabrication du *tchapalo* (ou *dolo*), bière de sorgho, qu'elles vendent en grande quantité aux hommes, récupérant ainsi une partie des bénéfices provenant de l'igname.

Un modèle vivrier ?

Les prémices d'un modèle

Les deux exemples présentés, sans épuiser tous les cas de figure possibles, permettent toutefois de dégager quelques constantes, qui invitent à brosser les grands traits d'un modèle de développement du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire.

L'essor des cultures destinées aux villes est d'abord le résultat des initiatives paysannes exploitant par leur seule force la conjoncture créée par l'explosion urbaine. Partout, les paysans développent leur production sans apporter de véritable révolution à leurs systèmes de culture, se bornant le plus souvent à dégager des surplus de leurs productions familiales. Certes, ce caractère distingue peu l'agriculture vivrière de l'économie de plantation villageoise, mais en revanche, elle la différencie fortement des opérations initiées par l'État, à base de techniques nouvelles et à coûts élevés, qui restent marginales à l'échelle nationale.

Le développement des ventes a été rendu possible par la mise en place rapide d'un système de commercialisation fondé, entre autres, sur la présence de marchés collecteurs, nés parfois spontanément comme dans le Nord-Est, et sur la présence de transporteurs dans des localités proches : Bondoukou, Bouna dans le Nord-Est, Rubino, Agboville dans le département d'Agboville, etc. Les paysans jouent souvent un rôle important dans la commercialisation : que ce soit le commerce de proximité où les femmes vont vendre directement leur production sur les marchés urbains, ou, comme dans le cas des Lobi, parce que les grands marchands ne trouvent pas cette activité suffisamment rémunératrice.

Les cultures vivrières, mis à part le riz et à un degré moindre le maïs, à certaines périodes, souffrent de deux maux que ne connaissent pas (ou ne connaissaient pas jusqu'en 1988) les produits d'exportation : l'instabilité des prix payés au producteur, l'absence de garantie d'achat. Aussi, en année de forte production, comme ce fut le cas en 1986 pour l'igname précoce, les cours s'effondrent-ils et une partie de la production pourrit-elle dans les champs. De même, dans le département d'Agboville, les cours du manioc, qui avaient atteint des sommets en 1983-84, ont fortement baissé en 1985.

Cette situation a des conséquences géographiques importantes sur le développement des cultures vivrières marchandes : celles-ci ne connaissent un réel essor que là où les conditions de vente et l'accès aux marchés sont aisés, c'est-à-dire près des villes et le long des grands axes de communication. Dès que l'on s'éloigne des grands axes, seules les cultures d'exportation, aux prix et à l'achat longtemps garantis, sont commercialisées.

Pour autant, l'essor des cultures vivrières n'induit pas les déséquilibres spatiaux engendrés par l'agriculture d'exportation au profit du Sud forestier, qui a bénéficié du développement de l'économie de plantation villageoise et de la création de grandes unités de production agro-industrielles, alors que le coton, développé par l'État dans le Nord à partir des années soixante, n'a ni l'ubiquité ni l'importance du café et du cacao dans le Sud.

Or, si le sud du pays connaît une progression importante des ventes de vivres, le nord n'est pas exclu de ce mouvement, profitant, comme le Nord-Est, de rentes de situations qui autorisent l'extension de productions spécifiques. L'essor du vivrier marchand permet ainsi un rééquilibrage du territoire national au profit des régions septentrionales.

Sur le plan social, de la même façon, le développement de ces cultures doit beaucoup plus aux femmes que l'agriculture d'exportation contrôlée par les hommes : productrices, transformatrices, commerçantes, elles participent à toutes les étapes de la filière. Cette part modifie lentement mais profondément leur situation. Si les grosses ventes sont généralement l'affaire des hommes, épouses et filles tirent des bénéfices substantiels des ventes quotidiennes. En même temps, par la prise en charge du commerce de proximité et par la valorisation de certains produits, comme la transformation du manioc en attiéké, elles entrent de plain-pied dans les circuits de l'économie monétaire dont les avaient largement exclues l'agriculture d'exportation.

Enfin, l'essor des cultures vivrières doit très peu à l'action de la puissance publique. Les efforts de mise au point et de diffusion de variétés vivrières ont été tardifs et restent modestes comparés aux cultures d'exportation. Il est ainsi significatif que le projet de développement intégré des savanes du Nord-Est ait pratiquement oublié l'igname précoce, principale culture marchande locale, et se soit orienté, à partir de 1985, vers la promotion du coton. Et, comme nous l'avons déjà vu, dans les années quatre-vingt, l'État s'est surtout illustré par une politique d'importation du riz à bas prix, peu favorable à la production nationale.

Le rôle de l'État n'en a pas moins été primordial. Mais il se situe sur un tout autre plan. L'outil le plus efficace du développement des cultures vivrières est, en effet, représenté par la construction du réseau routier, un des meilleurs d'Afrique subsaharienne, qui charpente désormais le territoire national. C'est grâce aux routes et à partir d'elles, que les agriculteurs ont su saisir les opportunités que leur offrait l'extension des marchés urbains, en défrichant de nouveaux secteurs et en développant leurs cultures vivrières, et que les circuits commerciaux ont été organisés.

Des liens avec le modèle agro-exportateur

L'essor du vivrier marchand n'est cependant pas totalement indépendant du développement des cultures d'exportation. D'abord parce que

c'est l'expansion de celles-là qui a fourni les entrées d'argent permettant de créer l'infrastructure de transport. De même, l'urbanisation et l'existence d'une couche importante de population solvable, à l'origine du marché urbain, est en partie le résultat induit des bénéfices tirés des ventes à l'étranger de denrées agricoles.

Sur le plan des systèmes de production agricoles, les cultures vivrières ne se sont pas nécessairement développées contre les cultures d'exportation. En forêt, l'association cultures vivrières-cultures commerciales arbustives à partir de défrichements renouvelés autorise des stratégies d'accroissement de la production alimentaire (par densification des pieds, par exemple, ou augmentation de durée des cultures vivrières dans la parcelle). On pourrait développer des cas du même type en savane : en pays mahou, les gros producteurs de riz sont des paysans qui pratiquent des rotations coton-riz, la culture céréalière profitant de l'effet rémanent de l'engrais mis sur la culture industrielle (J.-L. Chaléard, L. Féckoua, P. Péliissier, 1990).

De même, les logiques paysannes qui président à l'essor du vivrier marchand ne sont pas en rupture avec celles qui ont permis l'expansion de l'agriculture d'exportation : c'est dans l'exacte mesure où elles rémunèrent correctement le travail fourni qu'elles se développent. En zone forestière, la progression des cultures vivrières destinées aux villes s'accompagne souvent d'une intensification des systèmes de production, qui permet un accroissement des revenus à l'hectare. Cependant, dans le Nord-Est, la production vivrière marchande est fournie dans le cadre de systèmes extrêmement extensifs. Et ici, c'est l'introduction de la culture industrielle (en l'occurrence le coton) qui autorise une intensification des systèmes de cultures, là où la production d'igname précoce n'est plus possible (J.-L. Chaléard, P.S. N'Daw, 1992).

Comme l'agriculture de plantation, l'agriculture vivrière marchande repose sur l'utilisation importante de manœuvres. Ceux-ci sont souvent utilisés pour les défrichements ou pour le buttage des ignames (comme dans le Nord-Est). Quelques fois apparaissent des contrats de métayages, comparables à ceux en vigueur dans l'économie de plantation, pour la culture du riz : le métayer travaillant une parcelle et recevant la moitié de la récolte (contrat abounyan) par exemple.

Aux marges du modèle dominant

L'essor du vivrier marchand prend donc, par certains de ses traits, le contre-pied du modèle de développement agro-exportateur : orientation vers le marché intérieur, faibles incitations de l'État (pas de garantie d'achat, investissements limités, hors la production intensive de riz, poli-

tique d'importations défavorable, etc.), poids des initiatives paysannes et du secteur dit « informel ».

Il ne peut cependant être présenté comme un contre-modèle, car il n'a pas une totale autonomie par rapport au modèle agro-exportateur. Par les liens avec les cultures commerciales au sein des systèmes de production, l'utilisation des profits de l'agriculture exportatrice, le système vivrier se situe plutôt aux marges du modèle agro-exportateur. Dans le Sud du pays, il s'est mis en place par ajustement spontané, de la part des paysans, au blocage foncier et à la nouvelle demande urbaine. Dans le Nord, il y a eu à la fois récupération du système de production marchand caractéristique des zones méridionales, les logiques économiques des producteurs restant les mêmes, et transposition du modèle, avec développement de cultures pour le marché intérieur.

A la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt dix, le système vivrier marchand a peu souffert de la crise qui a touché les productions d'exportation. Il a permis de réduire, chez les planteurs, les effets de la mévente de ces dernières et donc, à l'échelle nationale, il a atténué les effets de la crise (même si cela peut ne pas apparaître dans certains comptes économiques, qui ignorent ou sous-estiment son importance). La récente dévaluation du FCFA de janvier 1994, en enchérissant le prix des denrées importées (riz, blé, par exemple), ne peut que lui être profitable (au moins dans le court terme).

Ainsi, l'essor des cultures vivrières marchandes ne peut être présenté comme un modèle de développement autonome. Néanmoins, il offre des éléments de réponse à la crise que connaît le pays à la suite de l'effondrement des cours mondiaux des matières premières agricoles, et invite à repenser le modèle ivoirien, en jetant les bases d'un véritable marché national.

Bibliographie

- BONO M., 1984, *Quelques aspects actualisés du problème vivrier ivoirien. Rapport de synthèse*, Abidjan, Ministère du Développement rural, 210 p.
- BOUTILLIER J.-L., 1971, Les effets de la disparition du commerce précolonial sur le système de production koulango, *Cahiers ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. VIII, n° 3, pp. 243-254.
- BOUTILLIER J.-L., 1993, *Bouna, Royaume de la savane ivoirienne. Princes, marchands et paysans*, Paris, Karthala-ORSTOM, coll. Hommes et Sociétés, 396 p.
- CHALÉARD J.-L., 1994, *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire*, Université de Paris X-Nanterre (thèse de doctorat d'État), 1041 p.

- CHALÉARD J.-L., FECKOUA L., PÉLISSIER P., -1990, Réponses paysannes à la croissance urbaine en Côte-d'Ivoire septentrionale, *Cahiers d'Outre-Mer*, 43 (169), janvier-mars, pp. 5-24.
- CHALÉARD J.-L., N'DAW P.S., 1992, Migrations et intensifications : la dynamique agraire des Lobi de la Z.K.B., *Cahiers des Sciences Humaines*, 28 (2), pp. 261-281.
- CHAUVEAU J.-P., 1985, L'avenir d'une illusion. Histoire de la production et des politiques vivrières en Côte-d'Ivoire, *Études rurales*, 99-100, pp. 281-325.
- CHAUVEAU J.-P., DOZON J.-P., RICHARD J., 1981, Histoires de riz, histoires d'ignames : le cas de la moyenne Côte-d'Ivoire, *Africa*, 51 (2), pp. 621-658.
- DOZON J.-P., 1979, Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération riziculture irriguée en Côte-d'Ivoire, *Cahiers ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XVI, n° 1-2, pp. 37-58.
- FRELASTRE G., 1980, Les nouvelles orientations du développement rural de la Côte-d'Ivoire, *Revue d'Études Politiques et Économiques Africaines*, n° 176-177, pp. 37-80.
- HIRSCH R.D., 1984, *La riziculture ivoirienne : diagnostic et conditions préalables d'une relance*, Paris, CCCE, 143 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN, 1963, *Perspectives décennales de développement économique, social et culturel 1960-1970*, Abidjan.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, Direction des Statistiques agricoles, annuel - *Statistiques agricoles, rapports annuels*, Abidjan.
- ROCH J., 1987, Le rôle des importations dans la consommation alimentaire en Côte-d'Ivoire, *Cahiers ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XXIV, n° 4, pp. 521-535.
- SAWADOGO A., 1977, *L'agriculture en Côte-d'Ivoire*, Paris, PUF, 367 p.
- SAVONNET G., 1985, *Instabilité des lobi du Nord-Est ivoirien et développement agro-pastoral (Rapport d'enquête socio-géographique sur le terrain)*, Bouaké, CIDT, 70 p.